

SKI-CLUB BARR

Président : Marie-José RUFF 1 place de la mairie 67140 BARR
Correspondant : Marina LIEBAU 12, rue du collège 67140 BARR

GRAND PRIX DU SKI-CLUB BARR

Règlement de l'épreuve

Article 1

Le Grand Prix du Ski-Club Barr, initialement prévu au calendrier du CRMV le 22 décembre 2002, se déroulera le Dimanche 23 mars 2003.

Article 2

La compétition est prévue sur la piste des "Myrtilles" au Champ du Feu.
En cas d'enneigement insuffisant, l'épreuve sera déplacée sur un site du département du Haut-Rhin.
L'information sera diffusée via le site Internet du CRMV le vendredi précédent l'épreuve.

Article 3

La compétition se déroulera en Style LIBRE.

Article 4

Les distances à parcourir en fonction des catégories sont les suivantes :

- Dames : Jeunes, Juniores et Seniores 10 Km
- Hommes : Jeunes, Juniors 10km
Seniors 15Km

Article 5

Le premier départ est prévu à 10h00, en "contre la montre" dans l'ordre suivant :

- - Dames
- - Hommes Jeunes Juniors
- - Hommes Seniors

Article 6

La gestion informatique et le chronométrage seront assurés par Julien HECKLEN et Jean-Philippe HOLWEG.

Article 7

Les inscriptions, sur formulaire C.R.M.V, sont à faire parvenir au plus tard le jeudi 20 mars 2003 à 22h00,

- - de préférence par mail à : alain.hecklen@wanadoo.fr
- - ou par fax au : 03.88.08.88.17
- - ou par courrier adressé à : Marina LIEBAU, 12 rue du collège 67140 BARR

Règlement par chèque à l'ordre du SKI-CLUB BARR.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marina LIEBAU au 03.88.08.27.86